

## **Atelier sur**

### **« Les leçons à tirer pour le financement du développement des approches novatrices dans la santé »**

Paris, 7 Octobre 2008

## **Forum Mondial pour le Développement**

**Mme Nicole Gesnot, Vice-Présidente du Comité d'Aide au Développement**

### Introduction :

- Je souhaiterais tout d'abord remercier les organisateurs de m'avoir invitée, en tant que vice-présidente du Comité d'aide au Développement, à ouvrir cet atelier au côté du Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Monsieur de Geus.
- A un mois et demi de la réunion de Doha sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey de 2002 sur le financement du développement, il me paraît très opportun que nous discutons des leçons à tirer pour le financement du développement des approches novatrices en santé. Je vous souhaite donc à tous la bienvenue ici à Paris.
- Cet atelier est réalisé en partenariat avec l'Institut Brookings, l'école de gestion IESE et avec le soutien de la Fondation Gates. Il s'inscrit dans le programme de travail du Forum mondial pour le développement qui invite des experts de tous horizons à réfléchir ensemble sur les différents défis du financement du développement.
- Ce que l'on appelle le financement innovant pour le développement (il n'y a pas de définition communément admise...) est devenu une tendance significative de l'aide aujourd'hui et mobilise des fonds très importants à travers des schémas variés sur fond d'architecture de l'aide et de flux de financements eux-même complexes.
- Depuis 8 ans, ces mécanismes se sont multipliés en santé, incluant le Fonds Mondial, GAVI, ou la Fondation Bill et Melinda Gates. Les fonds récoltés par la Facilité Financière Internationale, par le produit RED ou la taxe sur les billets d'avion ne sont pas négligeables.
- En théorie donc au moins, les financements innovants ont le potentiel de rendre l'aide au développement plus efficace en permettant l'allocation des ressources limitées des bailleurs de fonds aux segments des secteurs privés et public qui ont le potentiel pour un impact maximum. Ces financements peuvent permettre de compenser les imperfections du marché, soutenir le développement de produits adaptés, et accroître l'accès aux médicaments par un mécanisme de subvention des prix. De nouveaux mécanismes sont

à l'étude, par exemple, pour encourager le secteur privé à développer et à mettre sur le marché des nouveaux vaccins, notamment, un vaccin pneumococcique.

- Ces financements sont d'ailleurs crédités d'un rôle-clé au regard des gains importants dans le secteur de la santé depuis le lancement des Objectifs de Développement du Millénaire. Parmi ces succès, on peut citer les traitements anti-rétroviraux dans les pays à bas et moyen revenus, et les progrès en matière de lutte contre la malaria. Ces financements ont aussi contribué à l'augmentation annuelle de 4 milliards de dollars des dépenses de santé de 2002 à 2005. Or, nous savons qu'il est nécessaire d'accroître le financement pour le développement si nous voulons atteindre ou au moins accélérer la marche vers les Objectifs pour le Développement du Millénaire, notamment les objectifs liés à la santé.

- Cependant, nous devons nous assurer que notre enthousiasme est basé sur des résultats concrets, et non pas juste sur des promesses, et que leur coût (parfois très important) est justifié.

- J'espère donc qu'aujourd'hui, dans l'esprit du Forum, nous aurons une discussion franche sur nos expériences en matière de financement innovant en santé : ce que les faits nous montrent, les résultats et l'impact atteints et les opportunités à saisir mais aussi les risques et les dangers à éviter. Autrement dit, quel est le rapport qualité/impact par rapport au coût de ces financements? Quel est aussi leur coût d'opportunité? Est-ce qu'ils soutiennent, ou vont à l'encontre des principes de l'efficacité de l'aide et du développement?

### 1 – Le contexte actuel nous invite à traiter de ce sujet ensemble et de façon transparente

- Comprendre ces différentes approches, en apprécier l'impact sur le développement et l'architecture de l'aide, mais aussi les défis pour les pays partenaires et l'ensemble des acteurs de l'aide est absolument nécessaire aujourd'hui.

- Nos discussions devront donc s'appuyer sur le Programme d'Action d'Accra (AAA) qui vise à renforcer la mise en œuvre de l'agenda de Paris en matière d'efficacité de l'aide. Ce programme prévoit des engagements concrets des donateurs et pays récipiendaires de l'aide pour faire progresser l'appropriation de l'aide par les pays partenaires, le renforcement des systèmes nationaux pour permettre leur plus grande utilisation par les donateurs, la prévisibilité de l'aide à moyen-long terme qui est particulièrement importante en santé ou encore l'architecture de l'aide, avec des conditions à remplir avant de lancer de nouveaux partenariats mondiaux.

- L'harmonisation de l'aide est un bon exemple de comment les financements innovants peuvent compléter ou entrer en conflit avec les principes de l'efficacité de l'aide.

La multiplication des financements innovants contribue à la complexification de l'architecture de l'aide. Elle augmente les défis de sa gestion par les pays récipiendaires et donc va à l'encontre des principes de l'efficacité de l'aide. Comment pouvons-nous les réconcilier? De combien de financements innovants les principes d'efficacité de l'aide

peuvent-ils s'accomoder tout en respectant une approche cohérente et coordonnée d'aide? Autrement dit, comment les bailleurs de fonds peuvent-ils simplifier et harmoniser leur aide?

- L'appropriation locale est un autre principe-clé de l'efficacité de l'aide. Il devra être au cœur de nos discussions aujourd'hui, si nous voulons que ces nouveaux mécanismes soutiennent des réponses adaptées aux besoins et conditions locales, et donc qu'ils soient durables. Qu'avons-nous appris des rôles respectifs des bailleurs et des pays partenaires dans la conception et la mise en œuvre de ces mécanismes? Comment pouvons-nous en assurer l'appropriation locale?

## 2 – Cet atelier va tenter d'appréhender les principales caractéristiques des mécanismes existants.

Le programme de notre réunion est ambitieux ; il est à la hauteur des enjeux.

J'espère que nous pourrons dégager quelques enseignement utiles concernant : i) le ou les secteurs d'application de ces mécanismes ; ii) la contribution des pays partenaires à leur mise en œuvre ; iii) les avantages et limites des différents mécanismes qui existent aujourd'hui dans la santé et dans l'environnement et, iv) leur possible développement comme facteur de l'aide au développement.

Pour chacun de ces sujets, nos discussions devront chercher à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Comment les financements innovants peuvent-ils contribuer à amortir l'impact négatif de la volatilité et du manque de prévisibilité de l'aide en santé face à des dépenses de long terme élevées et récurrentes difficiles à remettre en question et face à l'obligation de résultats? Quelles sont les leçons à tirer pour d'autres secteurs du développement ?

- Que retenir de la participation des pays partenaires à la définition et à la mise en œuvre de ces mécanismes, notamment quand ils sont à la fois contributeurs et bénéficiaires (comme pour la taxe de solidarité prélevée sur les billets d'avion) ? Comment les fonds mobilisés peuvent-ils être alignés par rapport aux priorités et aux procédures des pays partenaires ?

- Quels sont les avantages et les limites des différents financements innovants en santé? Quelles sont les caractéristiques et dans quelles conditions peut-on répliquer les financements innovants de biens publics mondiaux dans d'autres secteurs (par exemple, les paiements pour services environnementaux pour lesquels le Costa Rica fait figure de pays pionnier)? Comment prendre en compte les coûts de transaction et de gestion?

- Plus généralement, comment combiner diversité, innovation et efficacité ? Comment tirer le meilleur des partenariats public-privé ? Comment éviter une fragmentation accrue et une architecture de l'aide plus compliquée, rendant la reddition des comptes et l'évaluation elles aussi plus délicates ?

En conclusion:

- Il est de la responsabilité de tous les acteurs de ces mécanismes de s'assurer de l'additionalité et de la durabilité de leur impact dans le respect des principes de l'efficacité de l'aide.
- Notre réflexion nourrira le travail de mise en œuvre des engagements d'Accra. De plus, les leçons apprises en santé, si elles sont basées sur les faits et un cadre solide de mesure des résultats, pourraient être transférées à d'autres secteurs comme l'agriculture et les infrastructures.
- Je vous souhaite une bonne et franche discussion.